



Bulletin municipal

Municipalité de Lac-des-Aigles Volume 13 Numéro 3 Septembre 2021

73, rue Principale C.P. 69, Lac-des-Aigles (Québec) G0K 1V0
Téléphone : (418) 779-2300 Télécopieur : (418) 779-3024
Courriel : info@lacadesaigles.ca

MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous !

Bien voilà, nos enfants sont de retour à l'école et, bonne nouvelle, cela sera sans masque dans notre région. Le retour à l'école signifie plusieurs choses : c'est le temps des récoltes, le temps de faire provision de bois de chauffage, le temps très attendu de la chasse à l'original et encore plus. L'automne est une très belle saison, il faut en profiter avant l'hiver. La température est agréable et un petit feu de camps en fin de soirée c'est tellement agréable !

Cela étant dit, cette année c'est aussi le temps des élections municipales. Bien oui, déjà quatre années se sont écoulées ! J'ai tellement trouvé que cela a passé rapidement.

Comme à toutes les élections municipales, vous allez pouvoir constater qui sont les personnes qui se présentent car leurs noms seront inscrits sur une liste au bureau municipal entre le 19 septembre et le 1^{er} octobre. Le vote aura lieu le 7 novembre prochain. Votre vote est important pour que vos représentants aient un message clair de votre part.

De plus, lors du vote municipal, vous devrez aussi voter pour le préfet de la MRC. Le poste de préfet est un poste important pour la vitalité de nos municipalités, car beaucoup de subventions passent par la MRC. Donc informez-vous sur les candidats à ce poste.

En terminant, je voudrais vous donner une liste de quelques projets qui sont en cours dans notre municipalité.



Prochaines parutions du Bulletin

- Hiver 2021
- Printemps 2022
- Été 2022
- Automne 2022

Date limite de remise des articles

- 12 mars 2021
- 12 juin 2021
- 10 septembre 2021
- 11 décembre 2021
-

Table des matières

Mot du maire	1-2
Élections municipales.	2
Avis public d'élection	3-4
Infos aux électeurs	5
Élections municipales site	6
Avis vente tamiseur	7
Rôle triennal 2 ^e année	7
Règlements adoptés.	8-9
Informations municipales 10-12	
Correspondances	12
Versements des taxes	13
Les Habitations Économiques	13
Nouveau-né	13
Ensemencement du Lac	14
Infos-bibliothèque	15-16
Ramonage de cheminées	17
Centre des femmes du Ô Pays	17
Parc Natur'Ailes	18
Événements à venir	18
Horaires	19
Conseil municipal	20
Employés municipaux	20

Suite page suivante

MOT DU MAIRE (SUITE)

Les projets actifs de la municipalité sont :

1. Rénovation du centre des loisirs Diane Roy
2. Trottoir phase 3
3. Réaménagement du bureau municipal pour donner suite au départ de Desjardins
4. Stabilisation de notre entrepôt d'abrasif
5. Nouveau tracteur municipal

Les projets actifs de notre corporation de développement (CDL) sont :

1. Centre d'interprétation des salmonidés dans l'église
2. Développement de terrains de villégiature au nord du lac
3. Halte du marché

Pour ma part, je vais briguer un deuxième mandat de maire, donc à vous de voir si vous me donnez votre appui.

Pierre Bossé
Maire

Élections municipales

Vous êtes intéressés à travailler aux élections municipales, veuillez communiquer avec la présidente ou la secrétaire d'élection :

Présidente d'élection : Madame Francine Beaulieu au 418 779-2300 poste 24 ou par courriel à info@lacdesaigles.ca.

Secrétaire d'élection : Madame Alyson Lavoie au 418 779-2300 poste 11 ou par courriel à alyson@lacdesaigles.ca.

Pour poser sa candidature :

Les formulaires sont disponibles à l'entrée du bureau municipal

Avis public d'élection

Municipalité de Lac-des-Aigles

Date du scrutin 2021-11-07

Par cet avis public, Francine Beaulieu, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller # 1

Poste de conseillère ou conseiller # 2

Poste de conseillère ou conseiller # 3

Poste de conseillère ou conseiller # 4

Poste de conseillère ou conseiller # 5

Poste de conseillère ou conseiller # 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection ou de la secrétaire d'élection pour recevoir les déclarations de candidature, aux jours et aux heures suivants :

Du 17 septembre au 1^{er} octobre 2021

Horaire

Vendredi, le 17 septembre	De 8 h à 12 h	Bureau fermé
Lundi, le 20 septembre	De 8 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Mardi, le 21 septembre	De 8 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Mercredi, le 22 septembre	De 8 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Jeudi, le 23 septembre	De 8 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Vendredi, le 24 septembre	De 8 h à 12 h	Bureau fermé
Lundi, le 27 septembre	De 8 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Mardi, le 28 septembre	De 8 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Mercredi, le 29 septembre	De 8 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Jeudi, le 30 septembre	De 8 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Vendredi, le 1 ^{er} octobre	De 9 h à 16 h 30	

Attention : le vendredi 1^{er} octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire (vote par correspondance – COVID-19)

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID-19;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 12 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Alyson Lavoie

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse : 73, rue Principale, Lac-des-Aigles

Téléphone : 418-779-2300 # 24

Signature

Donné à Lac-des-Aigles, le 7 septembre 2021

Francine Beaulieu, présidente d'élection

MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-AIGLES

INFORMATIONS AUX ÉLECTEURS - SCRUTIN DU 7 NOVEMBRE 2021

À l'automne 2021, des élections municipales en bloc auront lieu partout au Québec. Au Lac-des-Aigles 7 sièges seront donc en élection soit celui du maire et des 6 conseillères ou conseillers.

Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste (entre le 17 septembre et le 1^{er} octobre), vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

VOTE PAR CORRESPONDANCE : MESURES RÉGLEMENTAIRES 2021

Pouvez-vous voter par correspondance ?

Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Votre domicile est dans la municipalité **et** vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé. Votre proche aidant domicilié à la même adresse peut aussi voter par correspondance.
- Vous êtes en isolement ordonné ou recommandé par les autorités de santé publique, car vous :
 - Êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours ;
 - Avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) porteur(se) de la maladie;
 - Présentez des symptômes de la COVID-19 ;
 - Avez été en contact avec un cas soupçonné ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours ;
 - Êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Comment faire votre demande ?

Les demandes peuvent être présentées verbalement ou par écrit.

Vous devez faire votre demande **au plus tard mercredi, le 27 octobre 2021**.

Informez-vous auprès de votre présidente d'élection.

Francine Beaulieu, présidente d'élection

Adresse : 73, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0

Téléphone : 418-779-2300 # 24

Courriel : info@lacdesaigles.ca

Ministère des Affaires municipales
et de l'Habitation

SUR LE SITE DU Ministère :

<https://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/>

Beaucoup d'informations sur les élections municipales.



RÉSULTATS

DES ÉLECTIONS CANDIDATS(ES)

DE MA MUNICIPALITÉ

JE M'INFORME

JE ME PRÉSENTE

JE VOTE

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Lac-des-Aigles

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, QUE : -

**LA MUNICIPALITE DE LAC-DES-AIGLES a vendu par voie de soumissions publiques le bien suivant :
TAMISEUR POWER SCREEN MARK II**

ATTENDU QUE la Municipalité est allée en appel d'offre publique pour la vente du TAMISEUR à un prix de base de 30 000\$ par envoi collectif et annonce dans le Journal Info-Dimanche ;

ATTENDU QUE la Municipalité avait reçu une (1) offre trop basse qu'elle avait refusée (Réso # 168-21) pour la vente du tamiseur ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-des-Aigles a fait paraître une annonce dans la revue PUBLIQIP édition de juillet, sans montant de base ;

ATTENDU QUE quelques jours après la publication de l'annonce dans la revue, la municipalité a reçu une offre écrite de 25 000 \$ + taxes soit 28 743.75 \$;

ATTENDU QUE la vente du Tamiseur, a été faite Mercredi le 14 juillet 2021 à TRANSPORT M. L. ST-ONÉSIME dont paiement final par chèque visé reçu le même jour ;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont entériné cette vente à la réunion du conseil du 9 août 2021.

DONNÉ à Lac-des-Aigles ce seizième jour du mois d'août deux mil vingt et un.
Francine Beaulieu, directrice générale

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale/ secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

RÔLE TRIENNAL 2^e ANNÉE

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2021, 2022 et 2023 de la Municipalité de Lac-des-Aigles ont été déposés au bureau de la soussignée situé au 73, rue Principale à Lac-des-Aigles le 31 août 2021 ;

Que pour l'exercice financier 2022 des rôles d'évaluation foncière 2021, 2022 et 2023 de la Municipalité de Lac-des-Aigles, une demande de révision prévue par la section 1 chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut-être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 03-97, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 03-97 sont disponibles au bureau municipal ;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire mentionné dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la Municipalité de Lac-des-Aigles à l'attention de la secrétaire-trésorière ;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, elle est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ à Lac-des-Aigles, ce 31^e jour du mois d'août deux mil vingt et un.

Francine Beaulieu, directrice générale

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Lac-des-Aigles

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, QUE : -

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 177-21 CITATION DE L'ÉGLISE

Lors de la séance du conseil tenue le 9 juin 2021, le conseil de la municipalité de Lac-des-Aigles a adopté le règlement Numéro 177-21, dont voici quelques extraits : **QU'il** soit ordonné et statué par le présent règlement # 177-21 du conseil municipal de Lac-des-Aigles ce qui suit :

1- Immeuble cité

Le bâtiment suivant est cité comme bien patrimonial :

- Lieu : Église de Saint Isidore, 72 A, rue Principale, Lac-des-Aigles (Québec)
 - Propriétaire : Fabrique de Lac-des-Aigles, 75, rue Principale, Lac-des-Aigles
 - Cadastre : Lot 5 406 499 ▪ Matricule : 1717-13-3720
 - Superficie du bâtiment : 490 m²
- Excluant l'intérieur du bâtiment ainsi que le terrain.

2- Motifs de la citation

2.1 Valeur historique, 2.2 Valeur d'authenticité, 2.3 Valeur architecturale et 2.4 Valeur du paysage

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 73, rue Principale à Lac-des-Aigles sur les heures normales de bureau soit les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h à 12 h.

DONNÉ À LAC-DES-AIGLES, CE DIXIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN DE L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN.

Francine Beaulieu, directrice générale

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, QUE : -

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 178-21 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 165-20 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE ET LA DÉLÉGATION DE CERTAINS POUVOIRS DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-AIGLES

Lors de la séance du conseil tenue le 9 juin 2021, le conseil de la municipalité de Lac-des-Aigles a adopté le règlement Numéro 178-21, dont voici quelques extraits :

Et résolu unanimement que le présent règlement # 178-21 qui modifie le Règlement # 165-20, soit adopté et qu'il soit ordonné que seulement l'article 10.1 soit ajouté au CHAPITRE II, tout le reste du règlement demeurant inchangé :

10. Rotation - Mesures

10.1 Cet article est effectif à compter du 25 juin 2021, ou du jour de l'entrée en vigueur du présent règlement, selon la plus tardive de ces deux dates, et le demeure jusqu'au 25 juin 2024.

... la municipalité doit favoriser les biens et les services québécois ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.

Est un établissement au Québec, au sens du présent article, tout lieu où un fournisseur, un assureur ou un entrepreneur exerce ses activités de façon permanente qui est clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau.

Sont des biens et services québécois, des biens et services dont la majorité de leur conception, fabrication, assemblage ou de leur réalisation sont fait en majorité à partir d'un établissement situé au Québec.

La Municipalité, dans la prise de décision quant à l'octroi d'un contrat visé au présent article, considère notamment les principes et les mesures énoncés en matière de rotation des fournisseurs potentiels et plus spécifiquement détaillés aux articles 9 et 10 du règlement, sous réserve des adaptations nécessaires à l'achat local.

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 73, rue Principale à Lac-des-Aigles sur les heures normales de bureau soit les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h à 12 h.

DONNÉ À LAC-DES-AIGLES, CE DIXIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN DE L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN.

Francine Beaulieu, directrice générale

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Lac-des-Aigles

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, QUE : - À la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 juillet 2021 à 19 h 30, le règlement suivant a été adopté dont en voici quelques points :

RÈGLEMENT NUMÉRO 179-21 SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

1. OBJECTIFS DU RÈGLEMENT

Le présent règlement a pour objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource.

3. CHAMPS D'APPLICATION

Ce règlement fixe les normes d'utilisation de l'eau potable provenant du réseau de distribution d'eau potable de la municipalité et s'applique à l'ensemble du territoire de la municipalité.

4. RESPONSABILITÉ D'APPLICATION DES MESURES

5. POUVOIRS GÉNÉRAUX DE LA MUNICIPALITÉ

5.1 *Empêchement à l'exécution des tâches*

5.2 *Droit d'entrée*

5.3 *Fermeture de l'entrée d'eau*

5.4 *Pression et débit d'eau*

5.5 *Demande de plans*

6. UTILISATION DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS D'EAU

6.1 *Code de plomberie*

6.2 *Climatisation, réfrigération et compresseurs*

6.3 *Utilisation des bornes d'incendie et des vannes du réseau municipal*

6.4 *Remplacement, déplacement et disjonction d'un branchement de service*

6.5 *Défectuosité d'un tuyau d'approvisionnement*

6.6 *Tuyauterie et appareils situés à l'intérieur ou à l'extérieur d'un bâtiment*

6.7 *Raccordements*

6.8 *Urinoirs à chasse automatique munis d'un réservoir de purge*

7. UTILISATIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES

7.1 *Remplissage de citerne*

7.2 *Arrosage manuel de la végétation*

7.3 *Périodes d'arrosage des pelouses*

7.4 *Périodes d'arrosage des autres végétaux*

7.5 *Systèmes d'arrosage automatique*

7.6 *Nouvelle pelouse et nouvel aménagement*

7.9 *Piscine et spa*

7.10 *Véhicules, entrées d'automobiles, trottoirs, rue, patios ou murs extérieurs d'un bâtiment*

7.13 *Jeu d'eau*

7.14 *Purges continues*

7.15 *Irrigation agricole*

7.17 *Interdiction d'arroser*

8. COÛTS, INFRACTIONS ET PÉNALITÉS

Le Règlement 179-21 peut être consulté au bureau municipal.

Donné à Lac-des-Aigles, ce onzième jour du mois d'août deux mil vingt et un.

Francine Beaulieu, Directrice générale

INFORMATIONS MUNICIPALES (Juin – juillet - août 2021)

Résolution 133-21 CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte l'offre de Secur-Max pour les caméras au Pavillon (Jeux d'eau) au coût avant taxes de 2 089.80 \$.

Résolution 134-21 FÊTE NATIONALE

Que la Municipalité réalise l'activité de Feux d'artifice, sous la supervision d'un artificier professionnel, Vendredi le 25 juin à 21 h à la plage, avec musique de notre système de son et qu'un envoi collectif soit fait à la population.

Résolution 135-21 PROJET MAISON DES JEUNES – AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise l'ensemble du projet d'aménagement extérieur à l'arrière du 73, Principale pour la Maison des Jeunes, installation d'un cabanon, tables de pique-niques, de chaises, de paniers de basketball.

Résolution 136-21 TRACTEUR MUNICIPAL

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles entame les démarches pour l'achat d'un tracteur municipal muni d'accessoires, tondeuse, souffleur, ...

Qu'un devis soit réalisé et un appel d'offre fait en spécifiant que la méthode de paiement pourra être par crédit-bail.

M. Michel Dubé, conseiller siège # 1 est contre cette résolution.

Résolution 149-21 POSTE DE PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX PUBLICS

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage Mme Maryse Nadeau comme préposé aux travaux publics à temps plein, sous la supervision du contremaître général M. Yves Caron et ce, à compter d'aujourd'hui.

Les conseillers aux sièges # 4 et # 6, soit M. Luc Sirois et M. Frédéric Dubé sont contre cette résolution.

Résolution 150-21 LUMIÈRES DELC

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de signer l'entente avec la FQM pour l'étude pour de luminaires de rues.

Qu'elle mandate la directrice générale Mme Francine Beaulieu à signer l'entente et s'engage à acquitter le montant à payer à la FQM advenant le cas où la municipalité n'entreprendrait pas les travaux soit environ 2 800 \$.

Résolution 151-21 TRAVAUX CHALETS (CASCADE PLUS GROSSE, VANITÉS, ..) – SOUMISSION

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne l'offre de Constructions Étienne Leblanc-Breault pour les travaux à faire aux chalets.

Résolution 154-21 DEMANDE DE SOUMISSIONS

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles procède à des demandes de soumissions sur SEAO pour la fourniture d'un tracteur municipal et d'accessoires. Que les soumissionnaires aient jusqu'au 4 août 2021 à 10 h pour faire parvenir leur offre. Que tous les documents soient accessibles sur SEAO.

Résolution 155-21 INAUGURATION DE LA ROUTE DES MONTIS-NOTRE-DAME LE 28 JUIN À 14 H

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse une invitation à toute la population par envoi collectif.

Résolution 157-21 SUBVENTION ENSEMENCEMENT – FONDATION DE LA FAUNE

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles transmette à l'Association de l'ensemencement 2 000 \$ correspondant au montant de la subvention reçue pour l'activité de pêche.

Résolution 158-21 AIDE AU SECRETARIAT

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage comme aide au secrétariat Mme Alyson Lavoie, pour environ 3 jours / semaine. La directrice générale ou en son absence la directrice générale adjointe est en charge d'organiser le temps et le travail de cet employé.

Résolution 165-21 PSISRPE – PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES DE PETITE ENVERGURE – CENTRE DES LOISIRS

QUE la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la présentation du projet de RÉNOVATION DU CENTRE DES LOISIRS DIANE ROY au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Lac-des-Aigles à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

Résolution 166-21 PRABAM - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Reçu lettre qu'une subvention de 75 000 \$ nous sera octroyée suite à une reddition de comptes, pour la réfection d'un bâtiment municipal

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles priorise cette année la réfection du garage municipal (toiture, fondation...) et soumette son projet dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux. Qu'elle mandate l'entreprise TR3e pour l'ingénierie des fondations.

Résolution 169-21 AMÉNAGEMENT – JEUX D'EAU

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse faire l'aménagement (pelouse, ...) par Aménagement Benoit Leblond et une partie des travaux a été réalisée par nos employés municipaux.

Résolution 180-21 TRACTEUR MUNICIPAL – SOUMISSION

Que la municipalité de Lac-des-Aigles accepte la soumission reçue et conforme soit celle déposée par l'entreprise Cubex limited pour la fourniture d'un Tracteur municipal livrable dans un délai de 90 jours à compter de la signature du contrat à signer suite à la réalisation du financement par crédit-bail.

Résolution 182-21 PROLONGEMENT DES TROTTOIRS – PHASE 3

TR3E nous fait une offre de service concernant l'ingénierie nécessaire à la réalisation de la Phase 3 de notre projet de prolongement de trottoirs sur la rue Principale. Comprenant Plans et devis de la Phase 3, du 110, rue Principale au 122, rue Principale, longueur approximative de 340 mètres.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte l'offre de TR3e pour les plans et devis pour le prolongement des trottoirs – Phase 3 au montant de 4 500 \$ + taxes.

Résolution 185-21 CAMP DE JOUR – FIN LE 13 AOÛT - FÉLICITATIONS

Le Camp de jour termine vendredi le 13 août. Il y a eu plus de 15 inscriptions.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite les 2 animatrices du Camp de jour 2021 soit Mlle Ariane Sirois et Jennifer Chagnon pour leur excellent travail au Camp de jour municipal cet été.

Résolution 188-21 PARC AU CENTRE DU VILLAGE – CDL

Lettre de demande d'appui reçu du CDL pour leur projet de « Halte du marché »

Que la municipalité de Lac-des-Aigles accorde son appui à la Corporation de développement du lac (CDL) dans ses démarches auprès de la MRC de Témiscouata pour l'obtention d'un appui financier de 10 000 \$ du Fonds Région et Ruralité pour défrayer en partie les coûts de réalisation de leur projet intitulé « Halte du marché ».

Et qu'elle fournisse au CDL une aide financière pour ce projet au montant de 3 000 \$.

Résolution 190-21 APPUI - SENTIER D'INTERPRÉTATION DE LA RIVIÈRE DES AIGLES

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie le « Projet d'aménagement de l'habitat de l'omble de Fontaine et d'éducation à la préservation des écosystèmes aquatiques à la municipalité de Lac-des-Aigles » déposée par la Corporation de développement de Lac-des-Aigles dans la cadre d'un dépôt au programme AQUA de la Fondation de la faune du Québec.

Correspondance (Juin – juillet – août 2021)

1. Reçu par dépôt direct le 4 mai 8 384.06 \$ comme distribution 4^e trimestre 2020 du parc éolien TÉMIS 1.
2. Reçu par dépôt direct le 31 mai 4 691 \$ comme partage de la croissance d'un point de la taxe de vente TVQ.
3. Confirmation que M. Yves Caron a réussi la formation PEP Évaluation théorique de 85 % et pratique à 87 %. Félicitations Yves.
4. Lettre de l'ADMQ adressée à Mme Francine Beaulieu, lui transmettant leurs plus sincères félicitations pour ses années de service dans le monde municipal. Et en souvenir une montre est donnée.
5. Courriel reçu de la CPTAQ le 19 mai, nous informant de leurs orientations en matière de règles et de procédures. Elle a revu ses formulaires pour les rendre plus simples et clairs. Et elle a complété ses services en ligne en élaborant de nouveaux formulaires de demande de révision et de rectification. **Les anciens formulaires ne seront plus acceptés à partir du 1^{er} juillet 2021.**
6. Courriel reçu le 24 mai les OBV amorcent la lutte contre la berce du Caucase. Ils invitent la population à signaler toute colonie suspectée d'être de la berce du Caucase. Pour l'OBV du fleuve Saint-Jean : projets@obvfleuvestjean.com.
7. Courriel reçu le 26 mai de la MRC, Mme Chantal Ouellet a été engagée comme conseillère en développement agricole et agroalimentaire. Elle a comme rôle de mettre en œuvre le plan de développement de la zone agricole adopté par la MRC, de rencontrer et offrir du soutien technique aux promoteurs,... dans leurs projets, de soutenir le développement des entreprises agricoles,.. et d'assumer un rôle d'animation et de concertation avec les partenaires du milieu agricole,.. être à l'écoute des besoins des entreprises établies. Tél. : 1-877-303-6725 poste 4436 ou couellet@mrctemis.ca
8. Courriel reçu le 17 juin du MTQ nous informant que suite à la recommandation de notre député une aide de 14 000 \$ nous sera octroyée dans le cadre du Programme PPA-ES pour la réfection du Premier rang.
9. Le 21 juin reçu par courriel de Transports Québec une lettre nous informant que le ministère nous accorde 125 304 \$ pour nos routes locales. (En 2021 avions reçu 124 234\$, soit 1 070 \$ de plus que budgété).
10. Le 5 juillet, reçu courriel du député qu'un montant de 25 000 \$ nous sera octroyé dans le cadre du Programme PPA-ES (Projet d'envergure) sur 3 ans pour notre projet de réfection du chemin du Nord-du-Lac.
11. Reçu les attestations de réussite à la formation Espaces clos suivie par Francis Lavoie, Jonathan Leblanc-Breault, André-Bruno Rodrigue, Yves Caron et Maryse Nadeau.

DATES DES VERSEMENTS DE TAXES ANNUELLES 2021 (sauf mises à jour)

1^{er} versement : 24 mars 2021

2^e versement : 22 juin

3^e versement : 20 septembre

AVIS IMPORTANT – TAXES MUNICIPALES IMPAYÉES 2021

Tous les comptes de taxes, permis ou autre compte qui seront en souffrance à la réunion du mois de novembre, feront partie d'une liste qui sera dressée et remise à chaque élu lors de la séance du conseil du mois de novembre et elle devient publique. De plus une pénalité sera chargée à chaque propriété.

Si vous ne voulez pas que votre nom y apparaisse il est important d'acquitter la totalité de vos comptes en souffrance d'ici là.

LES HABITATIONS ÉCONOMIQUES

Deux appartements sont à louer !

Deux 3 ½ situés au 67, rue Principale, Lac-des-Aigles (Québec)
G0K 1V0

Pour toutes informations, veuillez contactez :

Monsieur André Bossé au 418 779-2912

Madame Meggie Leblond au 418 779-2165

AVIS AUX PARENTS D'UN NOUVEAU-NÉ !

La municipalité de Lac-des-Aigles offre aux parents un certificat cadeau au montant de 100 \$ à utiliser au Dépanneur chez Carolie.

N'hésitez pas à nous faire parvenir une photo de votre nouveau-née que nous afficherons dans le prochain journal municipal 😊



ASSOCIATION DE L' ENSEMENCEMENT DU LAC

L'ensemencement aura lieu la fin de semaine de l'action de grâce en octobre 2021, plus de 2300 truites entre 10 et 13 pouces seront ensemencées.

Nous avons reçu une subvention de \$2000.00 de la Fondation de la Faune.

Malheureusement en raison de la pandémie, nous ne savons pas encore si le tournoi de Janvier 2022 aura lieu.

Vous aurez un communiqué dès que nous aurons de l'information de santé publique.

Cependant, les cartes de contribution volontaire à \$20.00 seront en vente auprès des directeurs du comité.

Petite information: le tirage 2021 des cartes de contribution volontaire a été publié sur Facebook mais nous tenons à nommer les heureux gagnants.

Le premier prix : Forfait de pêche Réserve faunique Duchénier 2 nuitées/2 pers

Pêche quotidienne 2jrs/2 pers inclus.

GAGNANT; Véronique Bouchard et Martin Lepage de Lac-Des-Aigles

Le deuxième prix: \$200.00 Francine Rodrigue de Lac-Des-Aigles

Le troisième prix: \$100.00 Frédéric Roy de Lac -Des-Aigles

Le quatrième prix: \$ 75.00 Guillaume Lévesque de Lac-Des-Aigles

Le cinquième prix :\$ 25.00 Mario Jacques de ST-Michel de Squatec

Merci à tous pour l'encouragement, aux bénévoles, aux directeurs du comité.

Régis Bérubé, président 418 779-2418

Daniel Beaulieu, vice-président 418 779-2430

Membres du Comité : Luc Sirois, Briand Bérubé, Yves Beaulieu, Myke Lepage, Langis Bourgoïn, Yanrick Blier, Alexis Pelletier, Steven Lévesque, Yves Caron.

SEPTEMBRE 2021 INFO BIBLIOTHÈQUE

La contagion lecture (expositions de beaux albums pour les petits du 14 juin au novembre 2021)

Cette contagion lecture a comme objectif d'initier les jeunes enfants au plaisir de lire. Les petits pourront ainsi à l'aide des adultes, s'initier au monde merveilleux de la lecture, du conte et de l'imaginaire. Les adultes prendront plaisir à découvrir les albums magnifiques qui se trouvent dans cette contagion. Le plaisir de lire se partage en famille et nous souhaitons que tous en soient grandement contaminés.

Club de lecture d'été Desjardins 2021 La forêt enchantée

Il y a eu une très belle participation avec les jeux d'été. Les enfants présents ont eu droit à des animations lecture à chaque jeudi pendant la période estivale.

Marché public

Des membres du comité de la bibliothèque étaient présents au marché cet été pour offrir des livres à un coût très abordable (\$1.00 du livre).

Merci à ceux qui ont encouragé la bibliothèque en achetant des livres.

Les livres vendus sont des dons que les personnes nous ont remis tout au long de l'année. Si vous avez des livres à donner nous sommes intéressés peu importe la période de l'année.

30 ième anniversaire de la bibliothèque

Si la COVID nous le permet le comité de la bibliothèque soulignera cet Évènement possiblement en octobre. À suivre.

 **Nouveaux Livres achetés *d'avril à septembre 2021***

Pour les enfants

Série-seul ou suite	Titre du volume	Auteur
Tome 7	Full textos	Carine Paquin
Tome 8	Ti-Guy la puck	Geneviève Guilbault
	SLALOM Jeu d'évasion ou complot?	Carolyn Chouinard
Tome 5	Le journal d'Alice Aubry	Sylvie Louis
Tome 5	Miss parfaite	Frédérique Dufort
Tome 4	Océane Fillion	Isabelle Boisvert
	Les 4 Z Sorcières et bonbons pétillants	Julie Royer
	SOS Licorne	Fabienne Blanchut et Marie Margo
	Les mini carnets de Dylane	Marilou Addison
	Charlotte la licorne qui pète des papillons et qui rote de la poudre de fée aux jeux zozolympiques	Richard Petit
Minie BIG	Les pétillantes vacances de Koma Koala	Julie Royer + Émilie Pépin
Minie BIG	Cacarc-en ciel rêve en couleur	Richard Petit et Freg
Minie BIG	Chocobelle la licorne	Hélène Bernier
Minie BIG	Mini peur Bouhlicorne le fantôme	Stéphanie Gervais
Tome 13	Zoélie l'allumette	Marie Potvin

Pour les adultes

<i>Nouveauté</i>		
Série-seul ou suite	Titre du volume	Auteur
Saison 1-2-3	Nicholas	Emma Chase
Tome 1 à 3	Nuit nuit	Lauren Blakely
Tome 1-2	Nuits pécheresses	Lauren Blakely
	Arrête ton cinéma, Margaux Fortin!	Sandra Verilli
Tome 2	Place des Érables	Louise Tremblay S'Essiambre
Tome 2-3	L'anse à Lajoie	France Lorrain
Tome 1 à 3	La vie avant tout	Michel Langlois
Tome 6	La guerre au Nightingale	Donna Douglas
Tome 1-2-	Eva Braun	Jean-Pierre Charland

 **Horaire de la bibliothèque !**

Les heures d'ouverture :

Lundi : 13 h 30 à 15 h 00

Mercredi : 19 h 00 à 20 h 30

Le comité de la bibliothèque vous souhaite une belle fin d'été et un bon début d'automne.

RAMONAGE DE CHEMINÉES



Entreprise de Rimouski offrant le service de Ramonage. Ramonage Rimouski au 418-732-6570



Centre des
Femmes
du Ô Pays



Cuisines Collectives
du Haut-Pays

Le Centre des femmes et les Cuisines collectives du Haut-Pays ont organisé une journée portes ouvertes lors de la fin de semaine de la fête du Travail et ce fut un succès. Près de 50 personnes ont participé. Enfants et plus grands ont pu déguster un bon spag en bonne compagnie. Jasette, activités pour les enfants, visite des lieux, nouvelles connaissances ont fait parti du menu du jour. Deux prix de présences ont été tirés au hasard pour le plaisir de toutes et tous. Le but de cette journée : faire connaître les organismes du milieu afin que la population soit au courant des services qui sont offerts sur le territoire. Il est important de briser les tabous entourant les organismes communautaires pour ainsi permettre à un plus grand nombre de personnes de profiter de ces services. Un grand merci aux travailleuses, bénévoles et gens de la population pour votre participation. Près de 250\$ ont été amassés en contribution volontaire. Ce montant permettra de répondre aux besoins de la communauté. Au plaisir de se retrouver l'an prochain.

N.B Si vous avez des questions ou besoins en lien avec le passeport vaccinal, nous offrons de l'aide, du soutien et l'impression de vos codes QR si nécessaire.

Information 418-779-2316

*****LE PASSEPORT N'EST PAS EXIGÉ AU CENTRE DES FEMMES DU Ô PAYS*****





Accès Internet Wi-Fi et téléphones dans chaque chalet

PARC NATUR'AILES - POUR LOCATION

- ✓ Deux (2) chalets toutes saisons (style Chalet suisse)
- ✓ Six (6) terrains de camping avec tous les services.

Veuillez contacter Mme Pauline Beaulieu, gestionnaire au 418-779-2739

BIENVENUE CHEZ NOUS !

Calendrier des événements à venir 2021 à Lac-des-Aigles

- | | |
|--|--|
| Vendredi, le 17 septembre AM | - Premier jour pour déposer sa candidature aux élections municipales |
| Lundi, le 20 septembre | - Élections fédérales à la salle du conseil |
| Vendredi, le 1 ^{er} octobre 16 h 30 | - Dernier jour pour poser sa candidature |
| Lundi, le 4 octobre à 19 h30 | - Réunion du conseil à la salle du conseil à 19 h 30 |
| Lundi, le 1 ^{er} novembre ou le 15 | - Réunion du conseil à la salle du conseil à 19 h 30 |
| Dimanche, le 31 octobre | - Jour du vote par anticipation de 9 h 30 à 20 h |
| Samedi, le 6 novembre | - Reculez l'heure |
| Dimanche, le 7 novembre | - Jour du scrutin de 9 h 30 à 20 h |
| Lundi, le 6 décembre | - Réunion du conseil à la salle du conseil à 19 h 30 |
-

HORAIRE BUREAU MUNICIPAL

73, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0



BUREAU FERMÉ :

Action de grâces : 11 octobre 2021

Jour du Souvenir : 11 novembre 2021

HORAIRE NORMAL DU BUREAU MUNICIPAL :

Les lundis, mardis, mercredis et jeudis : de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Les vendredis : Ferme à midi

Pour informations : 418 779-2300 poste 24 et à info@lacdesaigles.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ISABELLE-BEAULIEU

75, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0

HORAIRE :

Lundi : de 13 h 30 à 15 h

Mercredi : de 19 h à 20 h 30

BIBLIOTHÈQUE FERMÉ :

Action de grâces : 11 octobre 2021

Pour informations : 418 779-2300 poste 17



Membres du conseil municipal

M. Pierre Bossé, maire, dossiers MRC et gestion interne
M. Michel Dubé, conseiller siège # 1, OMH, Comité de la bibliothèque et suppléant à la RIDT
M. Serge Demers, conseiller siège # 2, pro-maire, dossiers CDL, Réserve Duchénier, Route des Monts Notre-Dame et OBVL du Fleuve Saint-Jean
Mme Vicky Ouellet, conseillère siège # 3, Maison des Jeunes et Matières résiduelles (RIDT)
M. Luc Sirois, conseiller siège # 4, Loisirs et sécurité incendie
M. Simon Bois, conseiller siège # 5
M. Frédéric Dubé, conseiller siège # 6, Loisirs

Employés municipaux

Mme Francine Beaulieu, directrice générale	418 779-2300 poste 24
Mme Nadia Castonguay, directrice générale adjointe	418 779-2300 poste 11
Mme Alyson Lavoie, aide au secrétariat	418 779-2300 poste 24
M. Julien Colpron-Tremblay, inspecteur municipal	418 779-2300 poste 13 (Jeudi AM)
Mme Pauline Beaulieu, gestionnaire du Parc Natur'Ailes	418 779-2739
M. Francis Lavoie, directeur du service incendie	418-779-2119
M. Jonathan Leblanc-Breault, capitaine pompier	418-509-8223
M. Yves Caron, opérateur/mécanicien	
Mme Maryse Nadeau, préposée aux travaux publics	
M. Louis-Ange Bouchard, employé sur appel	
M. Gérard Dutil, employé sur appel	
Mme Chantal Corbin, préposée à l'entretien (73 et 75, rue Principale)	



NOUS VOUS SOUHAITONS UN MAGNIFIQUE AUTOMNE 2021 !